



Les Chroniques de l'OPRF

DOSSIER **A**PPRENTISSAGE

Initié par le **CARIF** - Centre d'Animation et de Ressources de l'Information et de la Formation

Gaëlle DONATIEN, Chargée de mission au service Apprentissage de la CTG

Nous rappelle le rôle de la Collectivité Territoriale de Guyane en matière d'Apprentissage

Dans le cadre de sa compétence de droit commun en matière de formation professionnelle et apprentissage, la Collectivité Territoriale de Guyane définit sa politique de **développement** (création de CFA et de SA) et de **structuration** (carte de formation) de l'apprentissage, a la responsabilité de participer au financement des CFA (fonctionnement et investissement). De surcroit, La CTG a mis en place des **AIDES FINANCIERES** à destination des **employeurs d'apprentis** (primes) et des **apprentis** (aides d'urgence)

L'APPRENTISSAGE EN GUYANE

5 lieux de formations en Apprentissage :

CFA CCIRG

CFA UNIVERSITAIRE

CFA AGRICOLE

CFA EDUCATION NATIONALE

CFA CMARG

En 2016, ce sont 747 apprentis qui sont sur le dispositif Apprentissage, du CAP (niveau V) à la licence

➤ Budget : **51%** de la fraction régionale de la Taxe d'apprentissage

Quelles sont les prochaines actions prévues relatives à l'apprentissage ?

La campagne de l'apprentissage débute le **1 er juillet** prochain et s'achève au mois de décembre. Ce qu'il est important de retenir, c'est que durant cette période, les jeunes comme les entreprises/organismes publics pourront signer un contrat d'apprentissage et se rapprocher des services interfaces pour accomplir les autres formalités administratives.

Gaëlle Donatien

Chargée de mission/ Service Apprentissage

Tél. : 05 94 27 58 02

Fax : 05 94 27 12 49

E-mail : gaelle.donatien@ctguyane.fr



Hôtel de la Collectivité Territoriale de Guyane
Carrefour de Suzini - 4179 route de Montabo
97307 CAYENNE - Standard : **0594 300 600**

www.ctguyane.fr